

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 17 novembre 2020 Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez

Étaient présents :

- représentant la Mairie : Mme Florence BRAU, Maire de Prades-Le-Lez ; M. Jacky PRATLONG, adjoint aux affaires scolaires ; M. Maxime RICHARD, directeur ALP maternelle ; Mme Sandrine CARMONA, responsable service éducation
- représentant les parents d'élèves : Mesdames BOILEAU, CAZEAUX, COMBRE, JOUSSE
- représentant l'éducation nationale : Mesdames DALLE, DUCH, HAHN, VERNET

Étaient absents et excusés :

- Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation nationale
- En raison de la crise sanitaire, nous avons opté pour une réunion en effectif réduit mais en présentiel. En effet, il nous paraissait important pour ce premier conseil d'école de cette année scolaire de faire connaissance, surtout en raison du changement de l'équipe municipale, changements chez les parents élus et dans l'équipe pédagogique.

Tour de table de présentation des différents participants.

- **1- VIE SCOLAIRE**

- **1-a) Nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves.**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Une liste unique était présentée par l'AEP. Tous les votes ont eu lieu par correspondance, nous notons que le taux de participation bat un record peut-être dû au fait que les enveloppes ont été données en mains propres aux parents. Les résultats : 424 inscrits, 207 votants dont 7 bulletins nuls, participation de 48,82 % (l'an dernier : 38,35%). L'ensemble des parents présentés par l'AEP a donc été élu, soit 8 titulaires et 7 suppléants.

- **1-b) Présentation du RASED**

Notre école dépend du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de l'antenne de Clapiers qui regroupe les écoles maternelles et élémentaires de Assas, Clapiers, Montferrier, St Vincent de Barbeyrargues. Il est composé d'une psychologue scolaire, Isabelle MARTINIER-DELRIEU, qui est en congé maladie longue durée et qui devrait être remplacée à la fin du mois de novembre et d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique, Sabine HOFFMANN-NUTZ. Les coordonnées du Rased sont affichées à la porte d'entrée de l'école.

- **1-c) Structure de l'école**

A la rentrée de septembre nous avons 232 élèves sur 8 classes soit 29 élèves par classe (27,37 l'an dernier).

Aujourd'hui l'école compte 229 élèves (4 radiations et une inscription) répartis comme suit : 81 PS, 67 MS, 81 GS.

Le mot d'information distribué aux parents en début d'année indiquait le nom des enseignants et des Atsem pour chaque classe, il est rappelé ici avec les effectifs modifiés :

Niv.	Enseignants	Atsems		F	G
PS	Guilhem GROUSSET	Sandra MENDOZA	30	12	18
PS	Catherine DALLE Manon DEAN	Pascale PATELLI	30	14	16
PS / MS/ GS	Aude HAHN Manon DEAN (jeudi)	Sandy RUDOWSKI	7 PS 14 MS 8 GS	3 7 5	4 7 3
PS / MS/ GS	Pauline JORAND	Edith PAULET-FAGES	7 PS 13 MS 8 GS	4 5 5	3 8 3
PS / MS/ GS	Valérie VERNET	Marie-Noëlle FAGES	7 PS 12 MS 8 GS	3 6 5	4 6 3
MS	Marie-Laure PETER Manon DEAN (vendredi)	Laurence SASTRE	28	18	10
GS	Magali DUCH Anastasia DESSEZ	Christelle MARTIN	29	14	15
GS	Betty AMENDOLA	Julie DALLE	28	13	15

Pour l'an prochain les prévisions d'effectifs transmis à l'Inspection académique indiquent : 215 (soit 26,87 par classe) : montée pédagogique 81PS=>MS, 69 MS =>GS et les services de la mairie prévoient 65 PS.

1-d) L'organisation du temps scolaire

Depuis le 1^{er} septembre, les parents ne rentrent plus dans les bâtiments. Afin de limiter le brassage des personnes et dans l'impossibilité d'établir des horaires d'entrée différents (problème de cantine puis du périscolaire), nous avons opté pour organiser des entrées différentes pour chaque classe : 2 classes de GS sous le préau des CP, la classe de triple niveaux d'Aude au portail des CP, les classes de Pauline et Valérie au portail gris, la classe de Marie-Laure et Catherine par le hall et enfin la classe de Guilhem par la porte de la BCD.

Tous les jours, les enseignants demandent à chaque parent si l'enfant mange à la cantine et ou reste le soir à la garderie. C'est une tâche chronophage, qui risque d'être très compliquée en cas de fortes pluies, et qui en plus nous limite si des parents souhaitent donner d'autres informations. Nous avons demandé et souhaitons vivement que soit mis en place, comme ça se passe dans d'autres communes, une organisation informatisée.

La discussion s'engage afin de trouver un système qui concilie : l'absence de cuisine centrale, la liberté quotidienne des parents pour le choix de bénéficier de la cantine et de la garderie du soir, la discipline des parents dans la gestion des inscriptions ... Les services de la mairie doivent contacter certaines communes pour étudier la compatibilité du logiciel avec le portail familles. A court terme, il

est question de reproduire le système de cartes, à l'extérieur, sur des supports solides en bois par exemple.

Au niveau des récréations, nous avons continué de faire deux récréations séparées le matin et l'après midi, mais afin que les frères et sœurs et les élèves des classes à triple niveaux puissent se rencontrer, nous avons mélangé les groupes.

Lundi et mardi de 10h à 10h30 : les classes de PS Guilhem, MS de Marie-Laure, classe de Valérie et GS de Betty

Jeudi et vendredi de 10h à 10h30 : les 2 premières classes restent mais on échange les GS : Magali et les GS : Pauline

Lundi et mardi de 10h30 à 11h : PS Catherine, les classes de Aude et Pauline et GS Magali

Jeudi et vendredi de 10h30 à 11h : les 2 premières classes restent mais on échange les GS : Betty et la classe de Valérie

Les après-midi on avait :

De 15h05 à 15h35 : les classes 3 classes de triple niveaux et la classe de MS

De 15h35 à 16h05 : les 2 classes de PS et les 2 classes de GS

Depuis la rentrée de Toussaint, nous avons conservé et reporté au matin cette dernière organisation, afin d'éviter le plus possible le brassage des élèves. Nous avons indiqué cette répartition au périscolaire et ils ont fait des changements au niveau du midi et de la garderie du soir.

Une maman d'élève indique que de ce fait les élèves de GS des triples niveaux (24 élèves) ne voient plus les enfants des 2 classes de GS. Elle s'inquiète pour le passage au CP. Nous aurions pu envisager une nouvelle organisation après les vacances, mais ça entraînerait des changements à faire au niveau des services (enseignants et atsems), du périscolaire. Néanmoins, nous tiendrons compte de cette remarque au niveau de la répartition des enfants au CP l'an prochain.

Pendant certaines récréations nous avons mis à la disposition des enfants des jeux de construction, des voitures et des animaux miniatures ; surtout en début d'année où au niveau des PS nous avons eu beaucoup de pleurs (les enfants interrogés étaient angoissés car « trop de monde dans la cour ») Nous souhaitons pour continuer à les sortir que soient délimitées des zones afin de pouvoir cadrer ces activités dans des coins dédiés : un carré de pelouse synthétique derrière les bancs, et peindre en vert devant la classe de MS de Marie-Laure et la rampe d'accès au hall d'entrée.

Nous revenons sur le sujet de la limitation du brassage des enfants et nous souhaitons expliquer aux parents la situation à laquelle nous sommes confrontés cette année quand un enseignant est absent et non remplacé ce qui en période de pandémie risque d'arriver de plus en plus souvent: quelque soit la classe, la répartition ne peut se faire que sur 3 autres classes (donc de 8 à 10 enfants supplémentaires par classe) et non sur 7 comme auparavant. C'est pourquoi, nous informons systématiquement les parents de ce cas afin qu'ils puissent dans la mesure de leurs possibilités garder leur enfant à la maison.

Nous remercions la mairie d'avoir permis que les atsems soient présentes 10 minutes supplémentaires en fin de temps scolaire pour aider à la sortie des élèves.

La sortie au niveau de la mairie (classe de Aude/Manon) est très embouteillée avec les CP, notamment lorsqu'ils rentrent de la piscine. L'équipe éducative demande à la mairie d'ajouter un marquage au sol afin de discipliner les parents à l'extérieur et faire des files différenciées.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires concernent les élèves de MS et de GS. Elles ont lieu le lundi et le jeudi de 13h05 à 13h35. Pour le premier trimestre, nous avons choisi de prendre tous les élèves pour les explications des ateliers autonomes. En début d'année tous les parents ont donné leur accord ou non à la participation de leur enfant aux APC puis ils sont avertis au fur et à mesure des périodes.

Au niveau de la sieste, les classes de PS ont toujours leur dortoir à côté de leur classe. Les 3 groupes de 7 PS font la sieste dans la salle de motricité et sont surveillés par une des 3 atsem à tour de rôle. Tous les matins la salle est nettoyée puis des classes vont faire de la motricité et à 11h30, une atsem d'une des trois classes installe les lits.

Dans l'ensemble des PS, peu de parents de PS ont demandé une dérogation pour l'après-midi. Les parents interrogent l'équipe sur les conditions de la sieste en salle de motricité, pour les PS des 3 classes de triple niveaux : il n'y a pas de gêne sonore, la température est correcte. Les enfants dorment bien. Le seul inconvénient est la réduction des créneaux alloués à la motricité pour l'ensemble des classes.

1-e) Bilan OCCE

Guilhem GROUSSET indique que durant l'année scolaire 2019/2020 les dépenses se sont élevées à 6717€ alors que les recettes étaient de 11 788€ (subvention mairie de 7053€). Le compte qui était créditeur de 9792€ au 1er septembre 2019 s'établit donc au 1er septembre 2020 à 14 863€.

Cette somme est très importante et ne correspond pas à l'objectif de l'OCCE. L'an dernier les sorties et projets de fin d'année ont été annulés. A la fin de la crise sanitaire, nous allons pouvoir investir.

2- VIE PEDAGOGIQUE

2-a) les projets

=> Le projet danse n'a pu être mené à son terme à cause de la fermeture des écoles en mars. Sur le budget intervenants la mairie donne à l'école (260€ x 8). Chaque année sur ce poste il reste un solde que nous ne pouvons récupérer. Aujourd'hui, exceptionnellement la mairie a accepté de reporter le solde de 605€ sur un projet pour le 1er trimestre 2021. Nous avons contacté la même intervenante, et nous nous proposons de travailler sur les 5 sens, à priori ce thème est aussi étudié lors des activités périscolaires d'où la possibilité de travailler ensemble.

Toutes les classes sont concernées, chaque enfant devrait bénéficier de 10 séances de 30 minutes pour les PS à 45 minutes pour les GS. Ces séances se dérouleront dans la salle J.Brel et au gymnase pour les GS. Elles commenceront le lundi 25 janvier et finiront le vendredi 16 avril. En fin de projet, nous organiserons une restitution sous la forme d'un atelier ouvert avec présence des parents. Nous vous confirmerons longtemps à l'avance la date de cet atelier afin que chacun puisse prendre ses dispositions. Ce projet sera intégralement financé grâce à la subvention de la mairie.

=> les sorties et activités pédagogiques

a) Le vendredi 25 septembre, la mairie a invité les GS dans le cadre des internationales de la guitare à un spectacle « Jack Jacko ». Il s'agissait d'un conte musical avec la découverte d'instruments originaux (djembé, derbouka, banjo, accordéon ..), d'écoute de sonorités des 5 continents. Nous remercions la mairie pour ce spectacle, très apprécié par tous.

b) Tous les enfants de GS vont à la patinoire depuis le 5 octobre (7 séances) : les GS des triples niveaux le lundi, GS d'Anastasia et Magali le mardi et Betty le jeudi. Suite à notre demande, nous avons pu obtenir des créneaux l'après-midi afin de ne pas empiéter sur les horaires de cantine. Les enseignantes des triples niveaux se relaient chaque semaine, la classe de la maîtresse qui part à la patinoire est répartie dans les 2 autres classes. Les groupes de PS et de MS sont toujours les mêmes.

c) La sortie du 29 /09 des 3 classes de triple niveaux à Restinclières a été annulée. Les maîtresses essaient de reporter mais elles se heurtent à une organisation de plus en plus difficile à mettre en place avec des consignes pas toujours claires et l'utilisation de termes à double sens. Les parents

suggèrent de demander à Mme MARTEL ou aux écologistes de l'Euzière s'ils pourraient venir à l'école directement.

d) A l'écolothèque 4 classes ont été retenues : la classe de GS de Betty pour le lundi 4 janvier au matin, la classe de MS de Marie-Laure le lundi 11 janvier l'après-midi, la classe de Pauline le mardi 19 janvier après-midi et le vendredi 12 février l'après-midi la classe de Valérie.

e) Comme les parents ne peuvent plus rentrer dans l'école, nous n'avons pas organisé cette année de semaine du goût. Pas de sortie au musée, pas de concerts à la métropole.

f) A la rentrée des vacances de Toussaint, en hommage à Samuel PATY, nous avons organisé une activité commune sur le thème de la liberté d'expression. Dans toutes les classes, nous avons fait écouter aux enfants la chanson « Avec un crayon » ou « Liberté » des Enfants d'Inde. Nous avons relevé leurs questionnements ou leurs réactions. Chaque enfant a réalisé une empreinte de sa main (à la peinture pour les PS, avec une recherche de graphismes pour les plus grands). Toutes les mains ont été collées sur un dessin d'arbre avec leurs commentaires. Cette œuvre sera accrochée sur un mur du hall d'entrée.

g) Nous vous informons aussi que notre école a été choisie pour le « plan maths ». En principe les enseignants sélectionnés vont suivre une formation certains mercredis mais aussi 4 vendredis durant cette année scolaire. Pour ces dernières journées, ils seront remplacés. Pour le moment seule la formation du mercredi a eu lieu, les autres ont été annulés à cause du COVID.

g) La natation ne concerne que les GS, à la piscine JANY, toutes les GS n'ont droit qu'à 6 séances. Du 03/05 au 14/05 au matin ce sera pour les GS des triples niveaux, du 17/05 au 28/05 l'après-midi pour la classe de Betty puis celle de Magali. Nous n'avons pas les dates des sessions d'agrément (en général le samedi matin). Nous nous permettons de vous rappeler que pour chaque séance il est nécessaire d'avoir 2 voire 3 parents agréés selon les effectifs pour accompagner. Nous nous renseignons pour savoir les dates des sessions d'agrément car les parents s'inquiètent du nombre trop limité de parents agréés.

h) Pour Noël, un spectacle « Ici et là » a été retenu le vendredi 4 décembre, 2 séances le matin dans la salle J.BREL. Nous remercions la Mairie (700€) et l'AEP qui vont prendre en charge le coût de cette représentation dont le montant total est de 1100€ .

2-b) Le règlement intérieur

Les règlements intérieurs des écoles sont établis en conformité avec le règlement département. Dans l'Hérault le dernier règlement daté de 2015, un nouveau a été rédigé mais il devait passer à nouveau devant une commission. Nous n'avons aucune information pour savoir s'il a été définitivement adopté. Comme certains points du règlement de l'école ne sont plus valables en cette période de crise, nous laissons le soin au premier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 pour apporter d'éventuelles modifications.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité ce jour.

3- VIE PARTENARIALE

3a Sécurité

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 12 octobre mais l'alarme n'a pas fonctionné dans le bâtiment J.Ferry. Nous devons nous entendre avec l'élémentaire pour ces exercices.

A la question d'un parent relative à l'absence de sécurité des portes donnant sur la place, la directrice indique que l'aération pour la COVID est privilégiée.

Les logements situés au-dessus de l'école sont des logements d'urgence. Les balcons donnent directement sur l'école. La directrice a demandé à la mairie d'intervenir afin que les locataires ne soient pas sur les balcons pendant les horaires de récréation.

3b COVID

Précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école : Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé :

-surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants

- en cas de symptômes évocateurs du COVID 19 ou de fièvre (38°C ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre

- ne pas conduire l'enfant à l'école si testé positif ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires

- informer le directeur d'école s'ils ne conduisent pas leur enfant à l'école et en préciser la raison

- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison

Les directeurs d'école doivent signaler aux services académiques qui transmettent ensuite à l'ARS et à l'assurance maladie les cas confirmés et les cas contact à risques au niveau des élèves et du personnel. Il faut 3 élèves d'une même classe pour que les enfants soient considérés comme contact à risque.

En cas de survenue d'un cas confirmé dans l'école, une information sera donnée à l'ensemble des familles.

3c AEP

Les parents demandent un trombinoscope des intervenants sur l'école (enseignants, atsems, animateurs) afin de faciliter la communication. Nous allons tenter de le constituer.

Les parents reviennent sur le sujet des goûters communs, avec l'objectif d'avoir une alimentation plus équilibrée. A l'heure actuelle, c'est impossible de l'envisager. Après la crise sanitaire, on pourrait éventuellement le mettre en place avec un ou 2 enseignants volontaires et peut-être pas tous les jours. Il sera nécessaire que les parents concernés soient partie prenante.

On rappelle que tous les jeudis des fruits sont donnés aux enfants pour le goûter par le cuisinier. Ils sont répartis et coupés par chaque atsem. Certains parents et une enseignante indiquent de ne pas avoir eu connaissance de cette distribution.

L'AEP souhaite connaître les besoins de l'école en termes d'investissement. L'équipe pédagogique fait savoir qu'elle voudrait un four électrique. Il reste à déterminer où l'installer.

L'AEP remercie l'équipe pédagogique qui a permis de mener à son terme, l'an dernier le projet des torchons, malgré le confinement/déconfinement. Environ 200 torchons ont été commandés par les familles. Une initiative similaire sera probablement proposée à nouveau par l'AEP l'an prochain.

Une fois que le compte rendu aura été établi et visé par les parents d'élèves, chaque enseignant le transmettra par mél aux parents de leur classe afin que les informations circulent.

20h30 : avant de lever la séance, les dates des prochains conseils d'école sont indiquées :
mardi 23 mars et mardi 22 juin de 18h à 20h

Madame JOUSSE

Catherine DALLE

